

PV conseil de l'Ecole Doctorale du 04/07/2023 à 14h

Présents	Excusés
Sophie Cros Fanny Simon Marie-Laure Cabon-Dhersin Julien Poisson Anne Briand Vincent Merlin Thérèse Rebière Martin Faulques Justine Quillet Sondès Zouaghi Laurence Amédéo Hélène Maisonnave Sandrine Maviel (invitée)	Joel Brée Camelia Turcu Pascale Ezan Julien Alleau Jérôme Tensorer

- 1) Sandrine Maviel assure désormais la gestion administrative de l'Ecole Doctorale et s'est rapidement adaptée. La gestion financière devait être assurée au sein de la DRI de l'université de Caen. Cependant, suite à des problématiques de congés maladie, cette gestion est assurée à la COMUE. La situation devrait se stabiliser en septembre.
- 2) Le processus d'attribution des allocations doctorales a subi des modifications cette année avec une sélection par les établissements des projets suite à deux évaluations externes, l'ED n'intervenant qu'à la fin pour auditionner les candidats. Au final, suite aux auditions menées le 04/07/2023 matin, l'attribution et la sélection des candidats serait la suivante :

Nom prénom du doctorant	Projet et direction de thèse	Université d'inscription	Mode de financement
Mélody Morgane	MIGRACLIM (Anne Briand et Karine Marazyan)	Rouen	Etablissement
Sonia Bielewicz	Terres rares (Sandrine Lardic)	Le Havre	Etablissement
Emanuele Sala	BRVRAYON (Charles Edouard Houllier Guibert)	Rouen	Etablissement
Enzo Anquetil	Modélisation des usages intégrés de l'eau, modélisation Macro/micro (Olivier Beaumais)	Rouen	RIN
Sasha Sejai	Greenco (Catherine Allix-Desfautaux et Olivier Badot)	Caen	Etablissement
ALLARAMADJI Josué	RESINC (Jean-Sébastien Pentecôte)	Caen	Etablissement



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

UNIVERSITÉ
DE ROUEN



Un projet porté par Nabil Khelil et Pascal Aurégan est en liste complémentaire RIN

Un projet RIN 50/50 porté par Hélène Maisonnave est en attente du vote de la Région prévu le 15/09/2023

Pour l'année 2024, nous attendons les informations des établissements, la procédure sera probablement similaire avec des expertises externes et une audition des candidats doctorants par les ED. Les changements concerneront certainement le calendrier, la publicité des contrats et le dépôt des projets sans candidat. Une information sera envoyée aux collègues HDR dès réception des modalités.

- 3) L'Ecole doctorale permet également l'inscription de candidats auto-financés (salariés pour la plupart) – une audition a lieu le 05/07/2023. Les candidats doivent déposer leur dossier auprès des secrétariats des ED pour début septembre et des auditions seront programmées pour la mi-septembre. Un contrat CIFRE est également en cours de négociation avec la ligue de l'enseignement.
- 4) La journée de l'Ecole Doctorale s'est déroulée le 24 mai au Havre et a été appréciée des doctorants, elle portait sur l'insertion professionnelle et l'intégrité scientifique.

Les doctorants souhaiteraient plus de moments conviviaux afin de se connaître et un temps plus long sur le recrutement (hors qualification). Il est donc convenu d'organiser un petit-déjeuner ou goûter, peut être avec une animation sur la fresque du climat à Caen puis au Havre.

La prochaine journée de l'Ecole doctorale se déroulera en automne à Caen. Une session sera proposée sur le recrutement en école et dans le monde socio-économique. Un temps sera aussi dédié à la sensibilisation à la discrimination et au harcèlement. Les impacts de l'IA sur le métier d'enseignant-chercheur pourront aussi être abordés. La date sera fixée en fonction des disponibilités de la MRSH.

- 5) Les établissements ont signé une convention pluriannuelle concernant le budget dédié aux ED, ce qui permet une situation plus sereine que l'année dernière. Nous avons actuellement réalisé des dépenses à hauteur de 2700 euros pour les versements, dédiés aux soutenance (300 euros par soutenance). Nous avons également réalisé des dépenses liées à la JED et il reste un peu moins de 4000 euros qui seront dédiés aux versements liés à la mobilité, à un nouvel appel à projet, éventuellement aux soutenance de thèse complémentaire, et à l'organisation de la JED d'automne et des goûter / petit-déjeuner caennais et havrais.

- 6) 2 demandes d'aide à la mobilité ont été déposées. Il a été décidé par le conseil d'attribuer à ces 2 demandes une aide de 400 euros. Il s'agit de Justine Quillet pour une summer school à Anvers et de Steven Jeanbrun pour une conférence.
- 7) Nous sommes actuellement en cours de vérification des dépôts CSI et rapports d'activité. Concernant les CSI, la campagne est en cours d'achèvement et s'est plutôt bien déroulée avec une appropriation rapide des nouvelles modalités imposant un retour à la direction de thèse. Concernant les rapports d'activité, la validation en ligne des rapports est complexe et nécessite l'envoi de nombreuses informations par les gestionnaires d'ED et des blocages semblent subsister.
- 8) La COMUE a demandé d'organiser les votes concernant des obligations de formation – les résultats sont les suivants :

- Faut-il rendre obligatoire une formation à l'Intégrité scientifique dès la 1ère année –

Vote : 2 OUI et 8 NON

Remarques : il a été proposé que cette obligation soit en fin de seconde année car il n'y a pas assez de places dans les formations et les doctorants ont des difficultés à s'inscrire en première année. Il faudrait également une formation enseignée en langue anglaise.

-Faut-il rendre obligatoire une formation à la discrimination et au harcèlement dès la première année ?

- Vote : 10 NON

Il a été demandé des sessions de sensibilisation sous forme d'ateliers pratiques lors des journées de l'Ecole Doctorale.

- 9) Suite à des modifications demandées par le conseil, les formations spécifiques proposées par l'ED seront finalement :
- intégrité scientifique : 14h
 - écrire un article de recherche : 20h
 - quantifier des données qualitatives : 12h
 - Initiation à R, statistiques et cartographie avec R : 20h
 - Iramuteq : 6h

Le prochain conseil aura lieu en novembre – la séance est close à 15h55